
CONCLUSION

L'inégale répartition des professionnels de santé sur le territoire et l'apparition de zones de pénurie lancent un défi à notre système de santé auquel il appartient à l'ensemble des partenaires de répondre rapidement afin de garantir aux usagers un accès aux soins de proximité respectant les principes du service public : l'égalité, la qualité, la continuité et la mutabilité. L'Etat, en tant que garant de l'accès aux soins sur le territoire, se doit d'occuper toute la place qu'il lui revient dans cette mission, régaliennne par excellence. La crise actuelle entre l'assurance maladie et les professionnels de santé légitime davantage encore cette intervention. La réforme de l'assurance maladie devra permettre la reprise du dialogue et le retour de la confiance, préalables indispensables à la réduction de l'inégale répartition des professionnels de santé sur le territoire.

La situation actuelle n'est pas irréversible sous réserve d'agir sur l'ensemble des causes à l'origine de ces inégalités géographiques en améliorant la qualité de vie et les modalités d'exercice des professionnels qui y sont installés ou qui envisagent de l'être.

Les solutions passent certes par une politique d'incitation positive pouvant se traduire par des allègements d'impôts et de charges sociales ou par des aides pérennes aux cabinets. Elles passent cependant davantage par l'appui de l'Etat et de l'assurance-maladie aux collectivités locales qui soutiennent financièrement la création des cabinets de groupe pluri-professionnels et pluridisciplinaires. Mais c'est surtout sur la formation et sur l'évolution du mode d'exercice que les efforts devront porter, afin de l'assouplir et de le rendre plus coopératif.

Aucune des propositions de ce rapport n'est exclusive, l'ensemble constituant une « boîte à outils » ou chaque solution devra s'emboîter avec d'autres pour atteindre son plein effet. Régionaliser le *numerus clausus* ou augmenter le nombre de places dans les écoles sans soutenir les actions des collectivités locales et sans permettre l'évolution du mode d'exercice par exemple, ne sera pas suffisant pour pallier l'inégale répartition des professionnels de santé sur le territoire.

C'est à ce prix que les professionnels de santé pourront s'épanouir dans leur art tout en répondant aux besoins de la population et aux évolutions démographiques sur l'ensemble du territoire. Ils conserveront ainsi la place essentielle qui leur est due dans la cité moderne.